

CCJ-150415

UNIVERSITÉ DE MONCTON

COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Réunion du 15 avril 2015

13 h 30

Salon du chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES :

Membres

Keith Coughlan, président
 Étienne Dako
 Pierrette Fortin (à distance)
 Raymond Lanteigne
 Josée Rioux-Walker
 Raymond Théberge

Membres non-votants

Lynne Castonguay, secrétaire générale
 Marie-Linda Lord, vice-rectrice aux affaires
 étudiantes et internationales (VRAÉI)
 Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration
 et aux ressources humaines (VRARH)
 André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à
 la recherche (VRER)

Personne excusée : Jean Soucie

Table des matières

		Page
1.	Ouverture	2
2.	Correspondance	2
3.	Adoption de l'ordre du jour.....	2
4.	Adoption du procès-verbal CCJ-150126	2
5.	Affaires découlant du procès-verbal.....	2
6.	Rapport du Comité des programmes	2
	6.1. Création du programme de Ph. D. en sciences appliquées	2
	6.2. Création d'une Mineure en langues étrangères	4
	6.3. Création d'une Mineure en allemand	4
7.	Affaires nouvelles	5
8.	Prochaine réunion.....	5
9.	Clôture	5
	DOCUMENT A - Lettre de l'ABPPUM datée du 10 février 2015.....	6
	DOCUMENT B - Lettre de l'ABPPUM datée du 30 mars 2015.....	7
	DOCUMENT C - Rapport du Comité des programmes.....	8

1. OUVERTURE

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 45.

2. CORRESPONDANCE

Voir le Document A, p. 6 et Document B, p. 7

- Lettre de Marie-Noëlle Ryan, présidente de l'ABPPUM, adressée à Lynne Castonguay, secrétaire générale, en date du 10 février 2015 et ayant comme objet « Consultation – établissement de deux nouveaux programmes ».
- Lettre de Marie-Noëlle Ryan, présidente de l'ABPPUM, adressée à Lynne Castonguay, secrétaire générale, en date du 30 mars 2015 et ayant comme objet « Consultation – établissement de deux nouveaux programmes et abolition d'une Maîtrise ».

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CCJ-150415

Raymond Théberge, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé. »

Vote sur R01	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-150126

R : 02-CCJ-150415

Raymond Théberge, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-150126 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02	unanime	ADOPTÉE
--------------	---------	---------

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

6. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document C, p. 8

6.1. Création du programme de Ph. D. en sciences appliquées

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition d'un nouveau programme de Ph. D., soit le Ph. D. en sciences appliquées. Il explique que l'Université de Moncton compte six programmes de doctorat (études littéraires, sciences du langage, sciences de la vie, éducation, psychologie [profil professionnel] et psychologie). Il s'agirait d'un deuxième programme de 3^e cycle en sciences (ingénierie).

Il présente les faits saillants du programme. Notamment, il s'agit d'un programme de trois ans qui compte 101 crédits, la thèse en comptant 80. Le vice-recteur indique que le programme de 3^e cycle en sciences appliquées fait suite au programme de Maîtrise en sciences appliquées. Enfin, on indique que le corps professoral en place est apte à offrir un programme de 3^e cycle. On note aussi que des professeurs du Campus d'Edmundston et du Campus de Shippagan sont habilités dans l'enseignement et la recherche.

Il explique que le programme bénéficie d'une subvention importante de la CESPUM pour une période de cinq ans. Un programme de bourses accompagne également la création du nouveau programme d'études.

6.1. **Création du programme de Ph. D. en sciences appliquées** (suite)

R : 05-CCJ-150415

Étienne Dako, appuyé par Raymond Lanteigne, propose :

« Sous réserve de corrections mineures, le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du Ph. D. en sciences appliquées. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

6.2. **Création d'une Mineure en langues étrangères**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition d'un nouveau programme, soit la Mineure en langues étrangères. Il explique que ce programme vise à donner à l'étudiante ou à l'étudiant une formation axée sur la compréhension et l'expression de la langue allemande ou de la langue espagnole, et ce selon deux profils. Plus précisément, le programme de 24 crédits prévoit un choix au niveau du profil de cours, soit le profil allemand ou le profil espagnol. On note que cette Mineure s'insère naturellement dans les choix de programme des étudiantes et des étudiants inscrits dans le programme de B.A. multidisciplinaire.

Le Comité questionne le choix d'offrir un cours de travail dirigé comme cours au choix d'un programme de Mineure. On rappelle que l'étudiante ou l'étudiant doit avoir complété les préalables requis. Par ailleurs, le Comité note que seulement deux cours en espagnol sont offerts au Campus d'Edmundston et qu'aucun cours en allemand n'y est offert. Ce programme ne pourrait pas être livré aux étudiantes et aux étudiants inscrits au B.A. multidisciplinaire offert au complet au Campus d'Edmundston.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que les postes professoraux liés à l'enseignement de l'allemand et de l'espagnol ne sont pas régularisés. La création de ce nouveau programme n'engage pas l'Université de Moncton à assurer la régularisation de ces postes. Les postes sont présentement temporaires.

R : 06-CCJ-150415

Raymond Théberge, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en langues étrangères. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

6.3. **Création d'une Mineure en allemand**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente la proposition d'un nouveau programme, soit celui d'une Mineure en allemand. Le programme compte 24 crédits, dont neuf seraient suivis à l'Universität Bamberg en Allemagne. Les 9 crédits seraient reconnus dans le programme sous le sigle ALLE3999. Une entente avec l'Universität Bamberg a déjà été conclue. Le vice-recteur précise que le nouveau programme n'exige aucune ressource humaine ou financière.

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines explique que le poste professoral lié à la charge des cours ALLE est assuré par un professeur temporaire. Il explique que la création du programme ne doit pas être perçue comme un moyen de régulariser un poste temporaire. L'Université de Moncton ne s'engage pas en ce sens.

Un membre demande si l'Université de Moncton a un partenariat avec l'Universität Bamberg dans le sens inverse où des étudiantes et étudiants de cette université pourraient venir dans nos campus apprendre le français. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que non.

6.3. **Création d'une Mineure en allemand** (suite)

R : 07-CCJ-150415

Raymond Lanteigne, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en allemand. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

8. PROCHAINE RÉUNION


La prochaine réunion aura lieu le lundi 11 mai à 9 heures.

9. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 45.

Contresigné le _____

Keith Coughlan, président



Lynne Castonguay, secrétaire générale



Le 10 février 2015



Madame Lynne Castonguay
 Secrétaire générale
 (Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
 Secrétariat général
 Université de Moncton

Objet : consultation – établissement de deux nouveaux programmes

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 28 janvier 2015 visant à consulter l'ABPPUM sur l'établissement de nouveaux programmes, soit la *Mineure en traduction* et la *Maîtrise ès sciences (gestion)*.

Les programmes sont effectivement fort intéressants et le Bureau de direction de l'ABPPUM félicite les unités concernées pour leurs initiatives.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte ces programmes, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

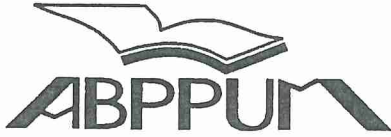
La présidente,

Marie-Noëlle Ryan

Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, Local 234, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 ♦ Télécopieur : (506) 858-4559 ♦ Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



Le 30 mars 2015



Madame Lynne Castonguay
 Secrétaire générale
 (Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
 Secrétariat général
 Université de Moncton

Objet : consultation – établissement de deux nouveaux programmes et abolition d'une maîtrise

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre lettre du 10 mars 2015 visant à consulter l'ABPPUM sur l'établissement de nouveaux programmes, soit la *Mineure en langues étrangères* et la *mineure en allemand* et l'abolition de la *Maîtrise ès arts (philosophie)*.

Les nouveaux programmes sont effectivement fort intéressants et le Bureau de direction de l'ABPPUM félicite les unités concernées pour leurs initiatives.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte ces programmes, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Quant à l'abolition de la *Maîtrise ès arts (philosophie)*, nous l'appuyons sur la base des explications fournies en pièces jointes.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,

Marie-Noëlle Ryan

Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, Local 234, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 ♦ Télécopieur : (506) 858-4559 ♦ Courrier électronique : abppum@umoncton.ca